

Une faim dévorante pour les terres agricoles

Critiquée par les uns comme un néocolonialisme et encensée par les autres comme une voie de progrès économique, la mondialisation foncière bat son plein. Les petits paysans comme l'environnement en font les frais avec violence.



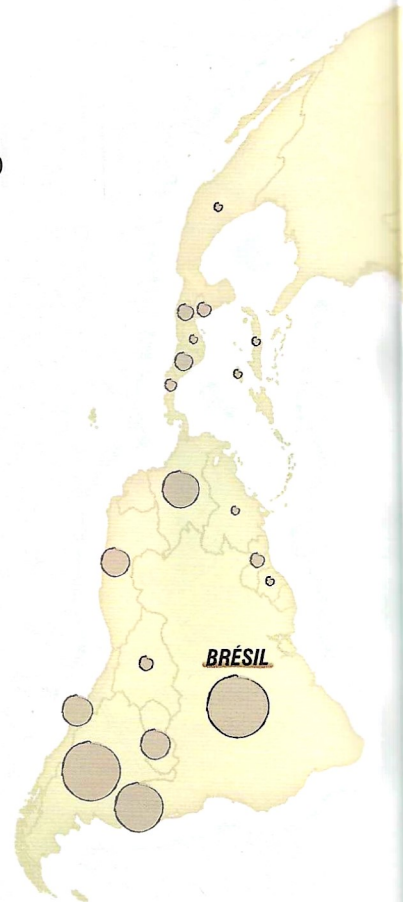
À la fin du XX^e siècle, on croyait la terre arable oubliée des investissements internationaux. Remisée sur les étagères de l'Histoire, cette terre qui l'avait tant bouleversée au point de faire le lit de bien des révolutions, des insurrections, des dérives autoritaires, semblait hors de portée des appétits financiers dopés par la mondialisation. Tout simplement par déconsidération pour un actif supposément peu rentable. Pourtant, c'est tout autre chose qui s'est produit. Dans un monde de plus en plus peuplé (du fait de la transition démographique), de plus en plus exigeant en calories (du fait de la transition alimentaire) et de plus en plus incertain (du fait, notamment, du changement climatique), des pays dépendants sur le plan alimentaire et des investisseurs en quête de rentabilité ont repris le chemin des champs ou des espaces forestiers pour en faire des parcelles de production. Déjà engagée au début du XXI^e siècle, notamment parce que l'ancien espace soviétique avait ouvert ses terres collectives aux investisseurs, cette offensive foncière s'est accélérée à partir de 2008 en se portant surtout sur l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. À ce moment-là, le renchérissement des prix agricoles a accéléré le phénomène.

UN FACTEUR DE DÉSTABILISATION

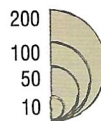
Menée jusque-là à bas bruit, cette mondialisation foncière a suscité beaucoup de controverses, voire de contestations violentes une fois certaines transactions mises au jour. Parmi tous les cas de déstabilisation induits par ces investissements fonciers, on garde en mémoire celui de Madagascar en 2009. La société coréenne Daewoo et l'État malgache avaient envisagé la signature d'un contrat de location de 1,3 million d'hectares de terres. Dans une approche présentée « gagnant-gagnant », comme souvent en pareil cas, Daewoo s'engageait à investir dans des infrastructures et des créations d'emplois en échange de baux emphytéotiques gratuits. La révélation en pleine élection présidentielle de cette transaction discrète contribua fortement à la dynamique de l'opposition au président Marc Ravalomanana, qui fut finalement congédié en mars 2009. Depuis cet épisode, les transactions se sont poursuivies, même si beaucoup de celles qui avaient été annoncées ne se sont pas traduites dans les faits, et les investissements ont évolué dans leur forme, de sorte à être moins exposés à la contestation.

Selon les bases de données (Grain, Land Matrix, etc.), ce sont entre 30 et 50 millions d'hectares qui auraient été réellement investis depuis la fin des années 2000. L'éventail des positions au sujet de ces investissements est très large. Ils sont à la fois

Sources : Land Matrix, 2020 ; graphiques réalisés d'après les calculs d'Insa Flachsbarth, German Institute for Global and Area Studies (GIGA) ; Dominique Blanc © LA VIE/LE MONDE



Le Monopoly des terres agricoles



Nombre de projets d'investissements agricoles internationaux, en 2020 (achats ou locations de terres agricoles destinées à des cultures alimentaires ou aux biocarburants)

ÉTHIOPIE

Pays où des appropriations de terres ont déclenché les principales contestations

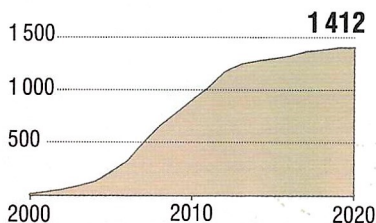
critiqués comme un néocolonialisme sur le retour par de nombreuses ONG et encensés comme une voie de progrès économique aussi bien par les États qui les accueillent que par des agro-investisseurs désireux de légitimer leurs actions.

Sur ces catégories de jugement les plus opposées, quelques remarques s'imposent : d'une part, l'idée d'un néocolonialisme risque de masquer le fait que les investissements peuvent aussi (et parfois surtout, comme c'est le cas en Amérique latine) être le fait de nationaux ; d'autre part, si le colonialisme était pensé comme une emprise territoriale par un État, dans la situation nouvelle il s'agit de décideurs atomisés souvent loin de tout agenda étatique. Quant à ceux qui se prévalent de doper la productivité de continents qui seraient en retard, il faut leur rappeler que bien des études ont montré le caractère souvent plus productif de la petite agriculture par rapport à l'agriculture industrielle. Cependant, dans le premier cas, c'est la faible taille des exploitations qui limite les revenus, quand, dans le second cas, c'est seulement la grande taille qui donne une

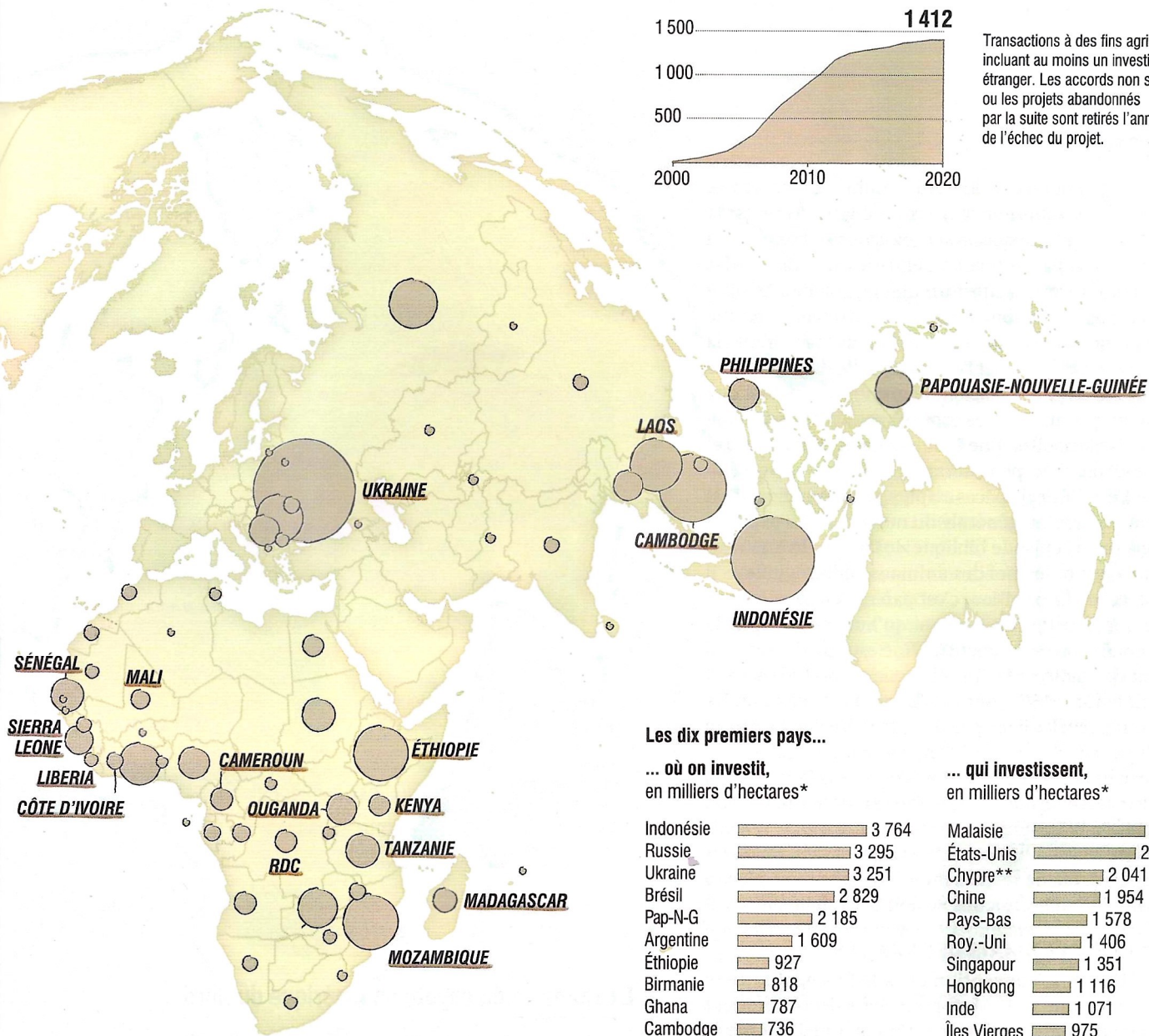


PIERRE BLANC
Professeur de géopolitique à Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po Bordeaux.

Des transactions foncières en hausse



Transactions à des fins agricoles incluant au moins un investisseur étranger. Les accords non signés ou les projets abandonnés par la suite sont retirés l'année de l'échec du projet.



Les dix premiers pays...

... où on investit, en milliers d'hectares*

Indonésie	3 764
Russie	3 295
Ukraine	3 251
Brésil	2 829
Pap-N-G	2 185
Argentine	1 609
Éthiopie	927
Birmanie	818
Ghana	787
Cambodge	736

... qui investissent, en milliers d'hectares*

Malaisie	3 262
États-Unis	2 989
Chypre**	2 041
Chine	1 954
Pays-Bas	1 578
Roy.-Uni	1 406
Singapour	1 351
Hongkong	1 116
Inde	1 071
Îles Vierges britanniques**	975

* Surfaces achetées ou louées

** Sans doute le fait de sociétés-écrans dans ces territoires réputés pour les abriter

impression de prospérité. De plus, par-delà cette idée reçue sur la productivité, les agro-investissements à grande échelle s'accompagnent trop souvent de spoliations et de dégradations pour que cette réalité soit passée sous silence.

UNE LOGIQUE DE PRÉDATION

Les spoliations de terres vont de la contractualisation défavorable aux paysans, qui deviennent captifs des investisseurs, jusqu'à leur expulsion violente, en passant par les intimidations. Ces abus viennent en partie du fait qu'étant souvent loin, les investisseurs échappent à d'éventuelles poursuites - même s'ils sont parfois rattrapés en justice ou par les opinions de leur pays d'origine, comme c'est le cas de Total en Ouganda, de Bolloré au Cameroun et du fonds Harvard au Brésil. Ils résultent surtout du fait que les États qui accueillent les investisseurs sont faillis ou soumis à des régimes politiques prédateurs. Ils opposent une exception aux droits fonciers sur les terres qu'ils transfèrent aux investisseurs, quand les usagers des terres, paysans et/ou pasteurs, ne peuvent opposer un droit inaliénable. Par exemple, si en Afrique le droit coutumier donne l'usage

de la terre, les États ont souvent établi en arrière-plan un droit domanial ou public qui leur permet en dernière instance de contrôler le foncier. De l'Éthiopie à l'Angola, du Cameroun au Mozambique, on assiste ainsi à des dépossession. Mais le problème n'est pas qu'africain. On l'observe en Amérique latine, notamment au Brésil, en Argentine et au Paraguay, où les investissements des « agrifirmes » font peu de cas des communautés autochtones pourvu que le soja puisse être cultivé en vue de répondre aux appétits chinois. Il en est de même en Asie, notamment en Indonésie et en Malaisie, où la dynamique du marché mondial de l'huile de palme transforme des terres forestières, souvent habitées, en terres agricoles.

Ces violences contre les hommes se doublent souvent d'atteintes à la nature : déforestation, érosion, pollution des sols et de l'eau, diminution de la biodiversité. Elles peuvent être plus indirectes et tout aussi puissantes. En effet, l'agro-industrialisation du foncier n'est pas idéale pour lutter contre le changement climatique, contrairement à l'agroécologie, qui contribue davantage à la décarbonation des économies. Injustice foncière et injustice environnementale sont décidément liées. ●

Source : Atlas de la Terre, 2021